



Article de presse : Un service de garde pour le bien-être de nos enfants!

La Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec appuie la position de l'Association québécoise des CPE sur le fait que chaque enfant a droit à une place à 7\$. Cependant, l'AQCEPE cri à l'injustice au sujet des crédits d'impôts versés aux parents des enfants qui fréquentent des garderies privées non subventionnées reconnues du MFA.

Outre les crédits d'impôts qui ne sont pas assez généreux et difficiles à gérer pour les parents, pourquoi critiquer ceux-ci s'ils permettent à des parents et à leurs enfants d'avoir une place dans un milieu de garde de qualité et reconnu par le MFA? Ce milieu de garde soumis aux mêmes lois, aux mêmes règlements et inspections que les CPE et les garderies privées subventionnées. N'est-ce pas là le rôle que doit jouer le système de garde au Québec?

La Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec est aussi en accord avec l'AQCEPE sur le fait qu'il manque 45 000 places à 7\$ dans le réseau au Québec.

Pour Madame Marois, la solution est de créer, dans son mandat de 4 ans, 32 000 places en CPE. Cette création coûtera 400 millions par année. Solution beaucoup trop onéreuse selon la coalition des garderies privées non subventionnées du Québec qui, depuis décembre 2011, travaille conjointement avec le MFA, le Ministère du Revenu et le Ministère des Finances afin de trouver des solutions rapides, efficaces, réalisables et de qualité afin de répondre à ce besoin.

En juin dernier, nous en sommes tous venus à une solution qui coûterait 50 millions de plus par année pour créer 30 000 places sur les 45 000 places manquantes, et ce dans un délai de 6 mois. La solution tient dans une exonération par place au permis qui serait versée directement aux garderies privées non subventionnées reconnues par le MFA. Pour leur part, les parents qui fréquenteraient ces installations devront verser 7\$ par jour et ne toucheront plus le crédit d'impôt.

Voici un tableau qui démontre bien les coûts que le gouvernement du Québec doit assumer pour les CPE et les garderies privées subventionnées. Nous y avons ajouté les garderies privées non subventionnées avec la solution proposée soit l'exonération. Il est important de mentionner encore une fois que les 3 types d'installations offrent des services de qualité équivalentes car ils sont tous soumis aux mêmes lois, règlements et inspections.

Installation de 80 places* avec permis MFA

	CPE (propriétaire)	CPE (locataire)	Garderie privée subventionnée	Garderie privée non subventionnée (avec exonération)
Budget alloué par le Ministère	1 119 404\$	1 153 932\$	1 002 222\$	936 000\$
Parents	7\$ / jours	7\$ / jours	7\$ / jours	7\$ / jours

*(10 enfants de 0-18 mois et 70 enfants de 18 mois +)

Peut importe le parti qui sera au pouvoir le 4 septembre prochain, il se doit de prendre en considération les besoins réels et immédiats des parents, le bien-être des enfants ainsi que le peuple québécois qui est pourvoyeur de ces services de garde. Cela dans le seul but de rendre les **places en service de garde ÉQUITABLES rapidement pour tous les parents du Québec.**

Dans un autre ordre d'idée, il existe présentement plusieurs listes centralisées qui sont d'une très grande utilité pour les parents qui ont besoin d'une place en service de garde. Cependant, quelques-unes sont la chasse gardée de certaines associations qui ne permettent pas à d'autres garderies d'associations différentes d'y figurer. Conséquence, les parents ne disposent pas de toutes les places vacantes réelles reconnues par le MFA. Encore une fois, certaines associations font passer leurs besoins personnels avant ceux des parents.

Voici un bon exemple de ce que nous avançons. En Montérégie, le propriétaire des Garderies Souris-Minis, reconnues par le MFA veut apparaître sur la liste Bila qui est gérée par les CPE de la région. Par contre, Bila ne lui accorde pas le droit d'y figurer car il est propriétaire d'une garderie privée non subventionnée. Pourtant, le propriétaire à présentement de disponible 22 places pour enfant de 18 mois et + et 6 places pour poupons.

Pourquoi ne pas avoir qu'une seule liste centralisée sur laquelle figurerait tous les services de garde reconnus du MFA répartis par région? Cela permettrait aux parents de bénéficier de toutes les places vacantes réelles et par le fait même au MFA de connaître les vrais besoins par région, ce qui n'est pas le cas présentement.

Au lieu de travailler chacun pour soi, unissons nos forces pour le bien-être de nos enfants!

Prescillia B. Boily

Fondatrice et porte-parole de la Coalition des Garderies Privées non subventionnées du Québec

prescilliab.boily@lespetitsmoulins.ca

<https://sites.google.com/site/garderiepdpr/>

Marie-Claude Collin

Fondatrice de la Coalition des Garderies Privées non subventionnées du Québec

<https://sites.google.com/site/garderiepdpr/>

Line Fréchette

Fondatrice de la Coalition des Garderies Privées non subventionnées du Québec

<https://sites.google.com/site/garderiepdpr/>